



Association
Vaudoise
de Bowling

Association Vaudoise de Bowling

info@bowlingvd.ch

Règlement Récompenses AVB

But(s)

Les Récompenses de l'Association Vaudoise de Bowling (AVB) ont pour but de récompenser les joueuses et joueurs de l'AVB lors d'une partie ou d'une série de 3 parties consécutives.

Concerne

Tous les membres inscrits à l'AVB au moment de la participation à une compétition AVB ou SwissBowling (SB)

Fonctionnement

Sont récompensés les résultats suivants sans handicap:

- Le score parfait de 300

Pour les femmes :

- Une partie supérieure ou égale à 270.
- Une série de 3 parties supérieure ou égale à 700

Pour les hommes :

- Une partie supérieure ou égale à 289.
- Une série de 3 parties supérieure ou égale à 750

Une série de 3 est prise en considération si elle est réalisée sur les 3 premières parties consécutives. Sont de la même façon prises en compte 3 parties réalisées de la manière suivante :

- de la 4ème à la 6ème partie, à condition qu'il y ait eu changement de piste après la 3ème partie d'au moins une double piste;
- de la 7ème à la 9ème partie, à condition qu'il y ait eu changement de piste après la 6ème partie d'au moins une double piste;
- de la 10ème à la 12ème partie, à condition qu'il y ait eu changement de piste après la 9ème partie d'au moins une double piste.

Annnonce des récompenses AVB

Le président sportif de chaque club doit faire parvenir 7 jours avant la date de l'AG de l'AVB la liste des joueuses ou joueurs qui ont droit à une récompense au président sportif de l'AVB. Si aucune annonce de récompense ne parvient au président de l'AVB dans les délais, il sera considéré que le club renonce aux récompenses AVB pour la saison en cours.

Remise des récompenses AVB

Les récompenses AVB seront annoncées et remises lors de l'AG de l'AVB.

Les récompenses AVB sont des bons d'une valeur de 50 CHF à utiliser lors des compétitions

de l'AVB et valable pour une durée de 2 ans.

Après la distribution des récompenses AVB, le solde de la saison en cours est attribué au Fonds Récompenses AVB.

Si un point reste litigieux dans ce règlement, il sera débattu par le comité de l'AVB.

Ce règlement entrera en vigueur dès la saison 2025-2026

Règlement approuvé lors de l'AG du 17 juin 2025

Lausanne, le 17 juin 2025.